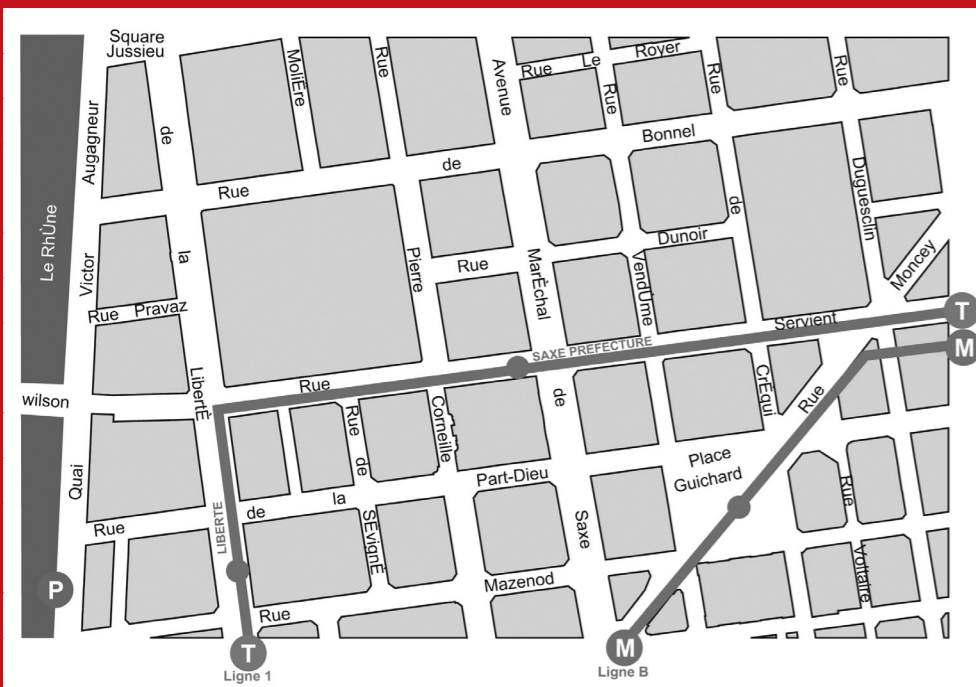


PLAN



LIEU DES RENCONTRES JURIDIQUES

Hôtel du Département
29, 31 Cours de la Liberté - 69483 Lyon Cedex 03
Tramway T1, arrêt Saxe Préfecture

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Inscription obligatoire

Karine GUIGNABAUDET

karine.guignabaudet@univ-lyon2.fr

FDSP 74, rue Pasteur 69365 Lyon cedex 07

Tél : 04 78 69 72 33 - Fax : 04 78 69 73 59

Particularité : gratuit, éligible à la formation continue des avocats

(tarif pour ceux souhaitant bénéficier de cette possibilité : 80 €)

LE 23 NOVEMBRE 2007
DE 9H À 18H
11^e rencontres juridiques

AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE

DROIT PUBLIC

Contrats publics : mode d'emploi, modalités de choix

DROIT PRIVÉ

L'acculturation en droit des affaires

Campus

Porte des Alpes
5, avenue Pierre
Mendès-France
F69676 Bron cedex
33 (0)4 78 77 23 23

Campus

Berges du Rhône
86, rue Pasteur
F69365 Lyon
cedex 07
33 (0)4 78 69 70 00

Hôtel du Département

29, 31 Cours de la Liberté - 69483 Lyon Cedex 03

JOURNÉE D'ÉTUDES ÉLIGIBLE À LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

8h30 Accueil des participants**9h30** Allocutions d'ouverture

C. Journès, Président de l'Université Lumière Lyon 2, Doyen honoraire de la Faculté de droit et science politique, Professeur de science politique

P. Jamet, Directeur général des services du département du Rhône, Professeur associé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

O. Négrin, Professeur de droit public, Doyen de la faculté de droit et science politique de l'Université Lumière Lyon 2

CONTRATS PUBLICS : MODE D'EMPLOI, MODALITÉS DE CHOIX

Dans le dédale des catégories de contrats publics, les décideurs locaux sont souvent déroutés et éprouvent des difficultés à exercer leur choix. **Si les analyses de chaque catégorie de contrats publics spéciaux ne manquent pas, les études véritablement transversales se font plus rares.** Quel est le contrat le moins onéreux pour une collectivité territoriale ? Quel est le contrat le plus « déconsolidant » ? Quel est le contrat dans lequel la collectivité publique dispose de la meilleure maîtrise sur son partenaire économique ? Quel est le contrat le plus « risqué » ? Quand faut-il faire appel aux investisseurs privés pour réaliser un projet et quelle part de responsabilité leur confier ? Quelles sont les implications en matière de gestion des biens inclus dans le contrat ? La personne publique contractante peut-elle subventionner son partenaire quel que soit le type de contrat choisi ? C'est à ces questions (et à beaucoup d'autres) que vont répondre les 11èmes Rencontres juridiques de Lyon 2, associant les meilleurs spécialistes de ces questions (enseignants et professionnels).

Matinée : Analyses générales (Salon d'honneur)

Président de séance : Sophie Nicinski, Professeur de droit public, Université Lumière Lyon 2

10h00 Contrats publics et objet du contrat

(J-F Sestier, Professeur de droit public, Université Jean Moulin Lyon 3)

10h30 Contrats publics et règles générales de passation

(R. Granjon, Avocat associé, Cabinet DS Avocats)

QUESTIONS ET PAUSE**11h00** Contrats publics et prise de risque

(J-D. Dreyfus, Professeur de droit public, Université de Reims)

11h30 Contrats publics et externalisation

(G. Le Chatelier, Conseiller d'État, Directeur général des services de la Région Rhône-Alpes, Professeur associé à l'Université Lumière Lyon 2)

12h30 DÉJEUNER : BUFFET**Après-midi : Analyses particulières**

Président de séance : J-D. Dreyfus, Professeur de droit public, Université de Reims

14h00 Contrats publics et subventions

(M. Karpenschif, Professeur de droit public, Université Jean Moulin Lyon 3)

14H30 Contrats publics et régime des biens

(S. Nicinski, Professeur de droit public, Université Lumière Lyon 2)

15H00 Contrats publics et fiscalité (O. Négrin, Professeur de droit public, Université Lumière Lyon 2).**PAUSE****15h45 Débats :**

Faut-il différencier les régimes d'exécution ? Faut-il réviser la typologie ? animés par P. Jamet, Directeur général des services du département du Rhône, Professeur associé, Université Jean Moulin Lyon 3

**L'ACCULTURATION EN DROIT DES AFFAIRES :
UNE VISION BINOCULAIRE FRANCO-CANADIENNE**

L'acculturation en droit des affaires peut être ressentie par certains comme une véritable invasion barbare, saccageant tout sur son passage, illustration frappante d'un déclin. Après plusieurs mois de réflexions une équipe d'une vingtaine d'universitaires de l'Université de Montréal et de l'Université Lumière Lyon 2, a tenté d'appréhender objectivement et sans idées reçues, les phénomènes d'acculturation dans différentes disciplines juridiques en essayant de donner, à chaque fois, une vision canadienne et française, en essayant de donner une vision binoculaire. L'ensemble de ces travaux a été regroupé dans un ouvrage, publié aux Editions Thémis, intitulé : «L'acculturation en droit des affaires». Ce colloque se veut être une présentation de ce travail.

10h00 Propos introductifs

Acculturation en droit des affaires : réflexions sur le contenu d'une notion.

Jean-Louis Navarro, Maître de conférences, Directeur du Master 2 Droit des affaires comparé, Université Lumière Lyon 2.

Matinée : Le regard canadien (Salle des délibérations)

Présidence de séance : Jean-Louis Navarro, Maître de conférences,

Directeur du Master 2 Droit des affaires comparé, Université Lumière Lyon 2.

L'acculturation en droit de la consommation québécois

Benoît Moore, Professeur, Titulaire de la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil, Université de Montréal.

La gestion électronique de l'information financière : illustration de l'acculturation du droit des affaires électronique

Vincent Gautrais, Professeur, Titulaire de la Chaire en droit de la sécurité juridique et des affaires électroniques, Université de Montréal.

L'évolution de la justice contractuelle en droit québécois : une influence marquée du droit français quoique non exclusive

Brigitte Lefebvre, Professeur, Titulaire de la Chaire de droit notarial, Université de Montréal.

Lost in Translation ? La réforme de la gouvernance d'entreprise au Canada à la suite des scandales financiers américains

Stéphane Rousseau, Professeur, Titulaire de la Chaire de droit des affaires et du commerce international, Université de Montréal.

12h00 Cérémonie de remise des diplômes du master 2 Droit des affaires comparé

Ce master 2 est un diplôme mis en œuvre en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

12h30 DÉJEUNER : BUFFET**Après-midi : Le regard français**

Présidence de séance : Guy Lefebvre, Professeur, Vice-Doyen de la Faculté de droit, Université de Montréal.

14h30 La question de l'acculturation dans les modes de traitement des différends en droit des affaires : le cas de l'arbitrage

Marie-Claire Rivier, Professeur, Directrice du Master 2 Droit privé général, Université Lumière Lyon 2.

L'acculturation en matière de vente : l'influence de la CVIM sur la vente interne

William Dross, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3.

L'acculturation en matière de contrat de transport de marchandises par route : l'influence de la CMR sur le contrat de transport national

Isabelle Bon-Garcin, Maître de conférences, Directrice du Master 2 Droit des transports, Université Lumière Lyon 2.

L'acculturation en droit de la propriété intellectuelle

Marie-Christine Piatti, Professeur, Directrice de l'équipe de recherche Droit international et comparé des affaires, Université Lumière Lyon 2.

Justice contractuelle (influence du droit américain?)

Laurent Guignard, Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2.

Rapporteur de synthèse : Adrian Popovici, Professeur, Université de Montréal.